



Feuille d'information

I. Priorités 2012: franc fort et coûts indigènes

Facteurs de coûts pour l'économie indigène, notamment le secteur touristique et l'industrie d'exportation

Evaluer les possibilités d'allègement des coûts pour l'industrie indigène, par exemple concernant les approvisionnements (eau, gaz etc.) et l'élimination des déchets, les prix des transports publics (à titre professionnel), les assurances obligatoires en situation de monopole, les contrôles. Suivi des dossiers d'importance systémique, plus particulièrement de la révision de la loi sur les cartels.

Répercussion des avantages de change

Examiner la répercussion des avantages de change pour une sélection de producteurs et distributeurs importants, avec le cas échéant l'ouverture d'une procédure d'examen d'abus de prix.

Biens commercialisables dans le domaine de la santé

Maintenir les acquis concernant la comparaison du prix des médicaments avec l'étranger, exiger une prise en compte accrue des comparatifs de prix étrangers pour la fixation des rémunérations par les assurances obligatoires, par exemple pour les moyens auxiliaires.

Obstacles réglementaires et systémiques

Analyser les entraves «techniques» au commerce restantes, en particulier au niveau réglementaire et administratif, et les possibilités de les éliminer; le cas échéant, formuler des recommandations.

Questions touchant au dédouanement / ouverture du marché

Assurer un suivi systémique: concrétisation de l'obligation d'utiliser la procédure simplifiée, importation en franchise de TVA.

Examiner les frais de dédouanement concrets d'autres entreprises de courrier/transports/logistique.

II. Autres thèmes prioritaires

a) Domaine du social et de la santé

Conventions tarifaires SwissDRG: procédure d'approbation et de définition des «baserates»

A partir de 2012, tous les hôpitaux prodiguant des soins somatiques aigus seront tenus de facturer leurs prestations sur la base d'une structure tarifaire uniforme SwissDRG (Swiss Diagnosis Related Groups). Pour ce faire, les fournisseurs de prestations devront se mettre d'accord avec les caisses maladie sur les valeurs dites de base. Ces dernières devront être approuvées par les gouvernements cantonaux en cas d'accord; à défaut, elles seront définies souverainement par les gouvernements. Dans un cas comme dans l'autre, le Surveillant des prix doit obligatoirement être entendu.



Médicaments	<p><i>Suivi systématique: demander un changement vers un système de montants fixes sur le modèle allemand et un abaissement des marges commerciales.</i></p> <p><i>Examens individuels: contrôler la mise en œuvre des comparaisons de prix avec l'étranger avant tout pour les médicaments générant un chiffre d'affaires important.</i></p>
Nouveau système de financement des homes	<p><i>Selon le nouveau régime de financement des soins, les résidents en EMS devront contribuer aux soins à raison d'un montant maximum de 21 Fr. 60 par jour. A la suite des nombreuses réclamations, le Surveillant des prix continuera de suivre d'un œil critique la mise en application de ces règles de financement et œuvrera en faveur de la bonne application de la nouvelle loi dans les cantons. Enfin, Monsieur Prix examinera les prix de certains cas à caractère pilote dans un échantillon de homes.</i></p>
Médicaments vétérinaires	<p><i>Observation du marché, le cas échéant examen de certains médicaments vétérinaires sous l'angle d'un possible abus de prix et/ou incidence systémique.</i></p>
Tarmed	<p><i>Examen des valeurs du point tarifaire pour les prestations médicales ambulatoires.</i></p>

b) Infrastructures	
Gaz	<p><i>Examen de tarifs sur la base de la nouvelle analyse du WACC. Observation du marché (nouveau site internet de comparaison des prix). Examen des distributeurs de gaz naturel les plus chers. Suivi de la convention de branche de l'industrie gazière.</i></p>
Poste	<p><i>Augmentation des tarifs avril 2012. Analyse générale des tarifs. Ordonnance sur la poste.</i></p>
Télécommunications	<p><i>Suivi systématique: exiger une révision de la LTC (neutralité technologique, MVNO, questions procédurales) et de l'OST (définition des prix d'accès au réseau).</i></p> <p><i>Appréciation des prix d'accès au réseau de Swisscom dans le cadre de la procédure de la ComCom.</i></p>
Transport public	<p><i>Ronde tarifaire 2012 des TP.</i></p>
Transport aérien	<p><i>Taxes d'aéroport. Tarifs sur les lignes desservies par des compagnies puissantes sur le marché, p. ex. ZRH-BRU.</i></p>



Contrôle des brûleurs	<i>Examens et comparaisons des différents tarifs pour le contrôle des brûleurs.</i>
Eau	<i>Examen de tarifs. Observation du marché (site internet de comparaison des taxes).</i>
Eaux usées	<i>Examen de tarifs. Observation du marché (site internet de comparaison des taxes).</i>
Déchets	<i>Examen de tarifs. Observation du marché (comparaison des taxes des UIOM et site internet de comparaison des taxes).</i>
Télévision par câble	<i>Achèvement des enquêtes auprès des exploitants de réseaux les plus chers. Arrivée à échéance du règlement amiable avec Cablecom.</i>
Marché de l'électricité	<i>Suivi systémique: révision de la LApEI, évaluation des tarifs de l'électricité et des rétributions de l'utilisation du réseau dans le cadre de la procédure de l'EiCom.</i>

c) Services publics et proches de l'Etat

Affichage	<i>Recommandations aux villes et communes concernant l'affichage dans l'espace public. Monitoring. Réserves concernant la réglementation des prix pour les clients finaux.</i>
Tarifs des assurances immobilières	<i>Examen des hausses de primes, en particulier dans le canton d'Argovie.</i>
Notaires	<i>Tarifs des notaires dans le canton de Neuchâtel.</i>

d) Autres

Prix des annonces dans 20minutes	<i>Achèvement de l'enquête.</i>
Tarifs de droit d'auteur	<i>Adresser des recommandations à la Commission arbitrale fédérale pour la gestion de droits d'auteur et de droits voisins.</i>
Prix des billets de cinéma	<i>Achèvement de l'examen des prix des billets de cinéma dans le canton de Lucerne.</i>
Loi sur la réglementation du prix du livre	<i>En cas d'acceptation de la loi sur la réglementation du prix du livre par le peuple: observation du marché et, le cas échéant, recommandation au Conseil fédéral concernant la définition, par voie d'ordonnance, des limites supérieures autorisées des suppléments de prix par rapport à l'étranger.</i>



III. Aspects systémiques

Loi sur les cartels	<i>Suivi de la révision de la LCart.</i>
LA (ordonnance du Conseil fédéral)	<i>Suivi de l'acte concernant la nouvelle loi sur l'aviation (questions touchant aux prix et aux taxes, notamment les taxes d'aéroport).</i>
Révision de la loi sur l'approvisionnement en électricité	<i>Suivi de la révision en cours, participation aux groupes de travail.</i>
Loi sur les télécommunications	<i>Accompagnement des examens en vue de la révision (Questions procédurales, amélioration de la concurrence, notamment dans le domaine mobile [MVNO], neutralité technologique, protection des consommateurs et de la jeunesse, accès non discriminatoire au réseau de fibre optique).</i>
Droits de distribution exclusifs	<i>Mise en application de la norme. Coopération avec la Commission de la concurrence.</i>
Electricité	<i>Soutien de l'EiCom pour l'élaboration de la nouvelle pratique juridique par la concrétisation du droit de recommandation, en veillant notamment à préserver la cohérence avec les mécanismes de régulation des prix dans d'autres secteurs (eau, gaz, p. ex.).</i>